



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129662

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres de flécher le budget octroyé à l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) à travers la convention pluriannuelle d'objectifs, la détermination des critères d'affectation pouvant s'opérer à travers des travaux réunissant tous les partenaires au sein de la ligne de l'enseignement, instance fédérale nationale de l'USEP. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129662

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1975

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)